

L'ARPP, l'Association professionnelle des responsables des relations avec les pouvoirs publics, a profité de sa dernière assemblée générale, le 28 novembre, pour élire son nouveau bureau. Pas de changement à la présidence (**Marie-Thérèse Suart-Fioravante**, directrice des relations institutionnelles de **Veolia environnement**), ni à la vice-présidence (**Valérie Alain** de **GDF-Suez** et **Nicolas de Warren** d'**Arkema**). Mais le bureau compte deux nouveaux venus : **Laurent Mazille**, secrétaire général chez **RATP Dev**, et **Béatrice Saillard**, directrice des relations institutionnelles à l'**Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat** (APCMA). Onze adhérents supplémentaires ont intégré cette année l'association, dont **SFR**, l'**Association française des sociétés financières** (ASF) et **Croissance plus**, portant son total à 62.

Linklaters se mobilise de nouveau pour **Wendel**. **David Swinburne**, associé du cabinet d'avocats d'affaires à Paris, spécialisé dans le *private equity*, assiste le groupe dans la cession du fabricant de connecteurs **Deutsch** à l'américain **TE Connectivity**. Or c'est David Swinburne qui, déjà, avait présidé à l'acquisition de Deutsch par Wendel en 2006. Une dizaine d'avocats du bureau parisien planchent actuellement sur les aspects financiers, juridiques et sociaux de la cession.

Azao, le cabinet de conseil en matière de responsabilité sociale des entreprises, dirigé par **Mickaël Clément**, organise le 12 décembre un colloque intitulé "Entreprise et territoire : quelles nouvelles stratégies sociétales ?". En partenariat avec l'**Institut de l'entreprise** (IdE), interviendront **Xavier Huillard**, le président d'IdE et PDG de **Vinci** ; **Antoine Frérot**, PDG de **Veolia** ; **Bruno Lafont**, son homologue pour **Lafarge** ; mais aussi **Laurent Fabius**.

■ Jean Castelain rappelé à l'Ordre

Le bâtonnier sortant de Paris, Jean Castelain, a dû attendre le second tour pour être élu au conseil de l'Ordre des avocats du barreau, le 7 décembre.

Jean Castelain se trouvait dans une situation inconfortable le 6 décembre, à l'issue du premier tour de l'élection au conseil de l'Ordre. Le bâtonnier sortant de Paris n'était pas parvenu à être réélu. Il a donc été contraint, chose rare, d'attendre le second tour, le lendemain, pour voir son élection assurée. Et pour éviter toute mauvaise surprise, **Christiane Féral-Schuhl**, confirmée haut la main nouveau bâtonnier de Paris, avait appelé, dès l'annonce des résultats du premier tour, à voter en masse pour son prédécesseur sur les réseaux sociaux.

La méfiance à l'égard de Jean Castelain tient-elle à sa trop grande proximité avec le barreau d'affaires ? Pas sûr, puisque les candidats dits "d'affaires" ont tiré leur épingle du jeu. Ainsi **Dominique Borde** (cabinet **Paul Hastings**), **Louis Degos** (**K&L Gates**) ou **Jean-Jacques Uettwiller** (**UGGC avocats**) ont passé l'épreuve du conseil de l'Ordre sans difficulté. Et pour la première fois, le syndicat **ACE** (Association des avocats conseils d'entreprises), présidé par **William Feugère**, prend la tête au **Conseil national des barreaux** (CNB) devant les indétrônables **Jeunes avocats**. Les déconvenues de Jean Castelain reposent davantage sur les critiques récurrentes dont il fait l'objet, notamment sur sa méconnaissance des réalités de la profession. Heureusement, son vice-bâtonnier **Jean-Yves Le Borgne** a été réélu à la majorité absolue dès le premier tour.

■ Séance publique bouscule l'Etat

Le cabinet de lobbying Séance publique veut profiter de la période électorale pour rénover le dialogue entre décideurs publics et privés.

De janvier à mars 2012, **Séance publique** va jouer les pédagogues pour améliorer le dialogue avec l'Etat. Objectif du cabinet de lobbying présidé par **Capucine Fandre** : sortir aux alentours d'avril une méthodologie de concertation qui doit permettre aux entreprises privées et aux organisations professionnelles d'échanger plus efficacement avec les décideurs publics. "On critique beaucoup le lobbying, estime Capucine Fandre, mais en France les décisions sont très souvent prises sans concertation". Cette insuffisance de consultation incombe, selon elle, à tous les acteurs. A l'Etat d'abord, qui mobilise insuffisamment, ou à contretemps, les syndicats, fédérations professionnelles et autres corps intermédiaires. Mais aussi au privé, qui se borne à une approche corporatiste, souvent pauvre en propositions et peu prospective.

Le cycle de rencontres que va lancer Séance publique s'inscrit dans sa série de débats "Ateliers 2012". Il démarrera le 14 décembre avec **Jean-Paul Delevoye**, président du **Conseil économique social et environnemental**, et **Stéphane Rozès**, patron de l'agence de conseil en communication **Cap**. Les intervenants réfléchiront à la façon de mesurer le poids de l'opinion sur la décision publique en période électorale. Les prochains débats porteront sur le rôle de la société civile, la réforme du Parlement, la légitimité du lobbying... Vaste programme !

Robert Badinter et le spécialiste de l'arbitrage **Thomas Clay** travailleront avec onze autres professeurs au sein de **Corpus Consultants**, la structure de consultation juridique inédite qu'ils viennent de lancer. Tous sont agrégés en droit privé ou public : **Alexis Constantin**, associé cogérant, **Hervé Ascensio**, **Anne-Sophie Barthez**, **Pascal Beauvais**, **Valérie-Laure Bénabou**, **Paul Cassia**, **Martin Collet**, **Etienne Pataut**, **Pascal Lokiec**, **Sophie Robin-Olivier**, **Judith Rochfeld** et **Guillaume Tusseau**. La vocation de **Corpus Consultants** est de proposer une offre de consultation en droit pur, et non de conseil stratégique ou en contentieux comme le font les cabinets d'avocats. La firme espère d'ailleurs avoir ces derniers comme principaux clients.

CEIS, la Compagnie européenne d'intelligence stratégique, a organisé la partie médiatique de l'exercice de crise mené sur l'île Longue, base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), les 23 et 24 novembre, pour le compte du ministère de la défense. Le cabinet fondé par **Olivier Darrason** était chargé de simuler la pression que les journalistes exerceraient sur la préfecture, les services de communication des armées (**DICoD**), la préfecture maritime, etc., en cas d'accident sur l'un des sous-marins. Quarante-deux personnes ont été mobilisées.

Clément Leonarduzzi compte recruter une demi-douzaine de consultants d'ici fin 2012 au sein de **Clekom conseil**, la société spécialisée en communication de crise qu'il a créée en septembre. L'ancien directeur de la communication de la **Fédération française des sociétés d'assurances** (FFSA), qui a accompagné avec **Clekom conseil** le spécialiste de la chimie fine **Novasep** dans son rachat, fin novembre, par trois fonds américains et le **FSI**, devrait aussi développer ses activités vers le coaching de dirigeants.